



RECUEIL DE CONSENTEMENT À LA VIDÉOSURVEILLANCE

Dans le cadre de la sécurisation des lieux et des personnes, des dispositifs de vidéosurveillance sont installés dans les locaux du CERCLE DE TIR DU COUDRAY-MONTCEAUX, situés au Centre Culturel Eugène Massillon, Avenue Charles de Gaulle, 91830 Le Coudray-Montceaux.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679), à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Code de la sécurité intérieure (articles L251-1 à L255-1), les personnes susceptibles d'être filmées doivent être informées et, si nécessaire, donner leur consentement.

Finalité du dispositif :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Prévenir les actes de malveillance ou d'intrusion.
- Contrôler les accès aux zones sensibles.
- Des caméras sont installées sur les pas de tir et filment les tireurs pendant leur séance de tir, dans un objectif de sécurité et de traçabilité des usages.

Informations sur le traitement :

Responsable du traitement : Thierry CUNIN / Président.

Durée de conservation des images : 30 jours.

Accès aux images : restreint au personnel habilité et, en cas d'incident, aux forces de l'ordre.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne.

Vos droits :

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter :

Thierry CUNIN - 07 83 91 22 15 - president.ctcm@gmail.com

Consentement

Je soussigné(e),

Nom

Qualité : (adhérent, salarié, bénévole, visiteur, etc.)

Date

déclare avoir été informé(e) de la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans les locaux du Cercle de Tir du Coudray-Montceaux et en accepter les conditions.

Signature :

Signature manuscrite précédée de la mention « Lu et approuvé »

